



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tél. : 04.94.36.30.81

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TOULON

SÉANCE PUBLIQUE DU
MERCREDI 27 MAI 2020

PROCÈS-VERBAL

Ville de Toulon
Conseil Municipal
du Mercredi 27 Mai 2020

M. FALCO

MME MASSI

M. CHENEVARD

MME TURBATTE

M. TAINGUY

MME PIN

M. CAVANNA

MME JANVIER

M. MASCARO

MME LEVY

M. BONNUS

MME DIR

M. CAZAUX

MME JOUVE

M. BONNET

MME ANDREOTTI

M. BONNEFOY

MME CHAMBON

M. MAHALI

MME LAYEC

M. LEONI

MME GENETELLI

M. TANGUY

MME MONDONE

M. DE SAINT-SERNIN

MME PASQUALI-CERNY

M. MORENO

MME VEYRAT-MASSON

M. JEROME

MME AUDIBERT

M. CHARRETON

MME BERARD

M. RAYNAUD

MME GHERARDI

M. PARDIGON

MME BIZAT

M. BROCHOT

MME DRIDI

M. GUTTIEREZ

MME DIAZ

M. TROUILLAS

MME DEPALLENS

M. LE BERRE

MME FORTIAS

M. PELLETIER

MME MANZANARES

M. CAMPUS

MME VALLIORGUES

M. FELLISSOU

MME MOUSSAOUI

M. NAVARRANNE

MME ROUSSEL

M. TOULZAC

MME LAVALETTE

M. REBEC

MME BRUNEL

M. LEROY

MME MUSCHOTTI

M. DEPALLENS

CONSEIL MUNICIPAL DE TOULON

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 27 MAI 2020

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE.....	4
ELECTION DU MAIRE	5
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE.....	16
ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE	21
LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL.....	25
CLÔTURE DE LA SÉANCE.....	26

CONSEIL MUNICIPAL DE TOULON

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 27 MAI 2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'An Deux Mille Vingt le 27 mai à 9 heures, le Conseil Municipal de Toulon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle André SEGUIN de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur le Maire de Toulon, Hubert FALCO.

— La séance est ouverte à 9 heures 30 —

M. FALCO :

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, il est 9 heures 30 et en tant que Maire sortant, je déclare la séance publique du Conseil municipal du 27 mai ouverte. Si vous le permettez, exceptionnellement, puisque c'est le Maire sortant qui doit le faire et pas la benjamine, je vais procéder à l'appel.

APPEL NOMINAL

— Monsieur FALCO procède à l'appel des membres du Conseil Municipal —

(Cf. liste de présence en début de procès-verbal)

Observations faites par M. le Maire durant l'appel :

Mme GHERARDI..... Elle a donné pouvoir à Mme LEVY ;
M. TOULZAC..... Il a donné pouvoir à M. NAVARRANNE ;
Mme LAVALETTE Elle donné pouvoir à M. NAVARRANNE.

M. FALCO :

Merci. Le quorum étant atteint, je déclare les Conseillers municipaux installés dans leurs fonctions depuis le 18 mai 2020. Je vous rappelle les résultats du scrutin du 15 mars dernier : La liste « Pour Toulon, toujours plus forts ensemble » conduite par Hubert FALCO a recueilli 19 072 voix, la liste « La force du renouveau pour Toulon » conduite par M. Amaury NAVARRANNE a recueilli 4 657 voix, la liste « Toulon en commun, liste citoyenne, écologiste, sociale et solidaire » conduite par M. Guy REBEC a recueilli 2 835 voix et la liste « Un vrai cap pour Toulon » conduite par Mme MUSCHOTTI a recueilli 2 276 voix.

Je propose au Conseil municipal de désigner Mme DIAZ Marisa, notre benjamine, en qualité de secrétaire de séance. Qui est pour ? Merci. Elle est donc notre secrétaire et je demande à notre secrétaire de prendre place.

Le Maire sortant a terminé et fait ce que la loi l'autorise à faire. J'excuse notre doyenne qui n'est pas là et conformément à l'article L.2128-8 du Code général des collectivités territoriales, je passe la présidence au doyen d'âge du nouveau Conseil

municipal. Je reste à ma place, parce que le doyen d'âge, c'est moi. Si vous le permettez, l'appel a été fait. Je vais énoncer les pouvoirs que j'ai reçus : Hervé TOULZAC donne pouvoir à M. NAVARRANNE, Mme LAVALETTE à M. NAVARRANNE et Marcel GHERARDI à Mme LEVY. J'ai constaté que le quorum était atteint et conformément à l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, cette réunion se tient sans public. Je signale que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

0.0.1.

ELECTION DU MAIRE

M. FALCO :

Mes chers collègues, nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire. Je rappelle qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, l'élection du maire se fait à scrutin secret. La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours et si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a recueilli cette majorité, il est procédé à un troisième tour. A ce moment-là, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, c'est le plus âgé est déclaré élu.

Je fais appel aux candidatures.

Mme DIAZ :

Pour la liste « Pour Toulon, toujours plus forts ensemble », je présente la candidature de M. Hubert FALCO.

M. FALCO :

Merci, est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Monsieur NAVARRANNE.

M. NAVARRANNE :

Monsieur le Maire, je vous remercie. Je présenterai ma candidature et je vous demanderai maintenant, si possible, d'avoir quelques minutes de temps de parole pour expliquer cette candidature.

M. FALCO :

Vous pouvez.

M. NAVARRANNE :

Je vous remercie. Mes chers collègues, permettez-moi de tous vous féliciter pour votre élection dans ce Conseil municipal. Nous aurons la charge, tous, d'y représenter les Toulonnais. Hélas, et vous le savez, moins d'un électeur sur trois s'est exprimé lors du premier tour, dans une situation inédite de peur légitime, accentuée par la communication incohérente du gouvernement : le jeudi qui précède l'élection, le Président Macron prend solennellement la parole et conseille très

fortement aux aînés, aux plus de 70 ans de rester chez eux et de ne pas sortir et le samedi, c'est le Premier Ministre qui ordonne la fermeture de tous les bars, cafés et restaurants du pays. Le dimanche, l'angoisse emmène une participation historiquement basse. Je tiens à remercier les électeurs qui se sont portés sur nos suffrages, comprenant hélas, tout en le regrettant, ceux qui ont craint de se déplacer, espérant qu'ils ne rejoindront pas à l'avenir la cohorte des dégoûtés de la politique qui se sont détournés depuis longtemps de la chose publique, en n'allant plus voter.

La si mauvaise gestion du gouvernement actuel dans cette crise, l'absence de masque, de test et d'anticipation rejoignent l'incurie de tant et tant de gouvernements qui les ont précédés, le cynisme peut-être en plus.

Mes chers collègues, si la déception d'un score faible rapporté à nos espérances ne m'atteint pas, elle ne m'empêche pas non plus d'analyser froidement cette très faible mobilisation, dont les nôtres hélas, comme le montrent les enquêtes, ont fortement pris une part. Jugeant ce scrutin insincère, j'ai d'ailleurs déposé un recours devant le tribunal administratif, quelques jours après l'élection – et je crois que certains sont d'accord avec cela, j'imagine bien plus nombreux que ce qu'ils ne veulent dire –, jugeant un peu indécent de ne même pas représenter ici, tous réunis, au moins un électeur sur trois. Je crois aussi aux situations légales qui s'imposent pour le moment et j'accepte parfaitement l'augure de siéger ce jour en séance inaugurale. La liste d'Hubert FALCO est arrivée très largement en tête dans les conditions de ce scrutin. Félicitations aussi.

Je tiens à excuser nos deux collègues, Laure LAVALETTE et Hervé TOULZAC qui ne peuvent être présents dû à des confinements imposés, pour des raisons pour l'un professionnelles et l'autre familiales, avec un enfant handicapé, comme certains d'entre vous le savent aussi.

Tous réunis, nous ne représentons pas un tiers des électeurs, mais cela ne nous empêche pas d'essayer de franchir les confinements intellectuels des habituels débats et de regarder avec pragmatisme les opportunités qui s'offrent à nous : soit nous continuons comme avant, avec les choix politiques ici menés par une personne que je respecte humainement et qui politiquement n'est pas un perdreau de l'année, ces choix politiques qui ont mené notre ville et notre pays à la situation que nous connaissons, soit... Il a été Ministre, Sénateur, Député, Président du Conseil général ou de Toulon Provence Méditerranée. Il a aussi été Maire. Le bilan général de ses choix, pour nous, c'est la fracture identitaire, en raison d'une folle politique migratoire liée à une insécurité grandissante et une barbarie omniprésente, la fracture territoriale en raison de la métropolisation. Siégeant effectivement à la Région, c'est la même personne et je fais à peu près le même discours, puisque je pense la même chose ici, qu'à la Région, mes chers collègues. C'est la fracture territoriale, en raison de la métropolisation qui concentre tout et tout le monde sur un petit espace, asphyxiant et bétonnant outrancièrement notre ville et désertifiant nos campagnes. C'est aussi une fracture sociétale, ayant tout accepté des déséquilibres imposés à la famille notamment et qui sous couvert de lois organise la disparition du modèle naturel de l'homme ou de l'écologie intégrale. Enfin, une fracture économique, en acceptant tous les dogmes de l'ultralibéralisme, du libre-échange, de la libre circulation, bref, de l'euro-inomanie qui a laissé toutes nos productions industrielles ou patrimoniales partir toujours plus loin, au prix de notre dépendance et d'un désastre qui se lit d'autant mieux dans cette période sanitaire.

Ma famille politique est celle qui a porté depuis longtemps les questions du localisme, de la réindustrialisation, de la maîtrise des outils monétaires et productifs, la défense de notre identité française, notre patrimoine provençal et notre savoir vivre, notre savoir être même, en bref notre civilisation européenne. Contre l'anesthésie de l'opinion, il faut un retour à l'action nationale et cela passe aussi par nos villes.

Réagissant à l'une de mes quelques lettres ouvertes envoyées à Hubert FALCO pendant le confinement pour continuer de pratiquer le mandat que nous ont toujours confié une partie non négligeable des Toulonnais, un colistier spécial numérique de la majorité précédente et réélu parmi nous estima, s'adressant à moi, je cite : « *qu'on ne fera jamais d'un âne un cheval de course, même après x candidatures aux élections. Et le pire concluait-il, c'est que dans ton cas tutoiement extrême, c'est l'âne qui se prend pour un cheval de course.* » On ne se méfie jamais assez, mes chers collègues, du coup de pied de l'âne. Vous savez, c'est cette image très chère à Zola, c'est ce qu'adresse l'homme lâche ou faible, dit-on, à celui dont il n'a même pas à redouter le pouvoir ou la force, en soulignant donc la faiblesse de notre score et en montrant la force, celle au moins de sa liste, de l'auteur du coup de pied. Pour Zola, l'âne s'est donc autodésigné délicatesse de la littérature. Derrière cette pique numérique assez méprisante, je me rendais compte que grandissait dans les rangs de la droite ou plutôt parfois « maladroite », une sorte de complexe de supériorité absolue quasi dogmatique. Et si en fait, se crée à Toulon, sous nos yeux, un courant quasi religieux d'un jour nouveau sous le sceau de l'infaillibilité municipale, un dogme proclamé par ce qu'on peut peut-être appeler « l'église de Falcologie ».

Je m'entends, je ne dis pas qu'il y a un gourou ou qu'il est lui-même volontaire de cela, mais en fait, la majorité municipale précédente et réélue majoritairement ne pourrait se tromper dans son pouvoir ordinaire ou extraordinaire qui lui a été donné par l'onction de l'élection, même avec 30 % de participation. Non, je crois quand même qu'il y a du bon sens.

Je terminerai, mes chers collègues, en rappelant simplement qu'elle serait à mes yeux la ligne directrice du Maire de la ville, ce qui est peut-être partagé par d'autres candidats : rétablir la sécurité dans tous les quartiers de la ville, en finir avec la circulation congestionnée, désengorger nos rues, se doter enfin de transports en commun propres et écologiques, stopper la pression fiscale du bloc communes/métropole, assurer un habitat harmonieux sans recours systématique au bétonnage excessif, en revégétalisant notamment nos places et nos rues, soutenir le commerce de proximité, nos PME, PMI, ce qui est parfois déjà fait aussi il faut le dire, encourager les familles et soutenir la vraie détresse sociale, entretenir et promouvoir le patrimoine de la ville et notre identité provençale et française. Ce sursaut indispensable pour assurer une ville plus sûre, plus propre, plus agréable, « Engageons-nous tous ensemble » a œuvré pour cela, osé peut-être le déconfinement. Ma candidature n'est peut-être qu'un témoignage on verra mais elle permet au moins de rappeler quelques lignes qu'il faudra tout de même suivre pour nous, pour tous, pour les nôtres, pour les Toulonnais et pour notre pays.

Je vous remercie.

M. FALCO :

Monsieur NAVARRANNE, je constate une chose, c'est que cette épreuve sanitaire ne vous a pas fait changer. Vous êtes le même, vous vous aimez, vous aimez la politique, mais il y a un problème, c'est que la politique ne vous aime pas, puisque pour la septième fois, vous vous présentez à un scrutin et vous êtes battu. Vous confondez souvent hémicycle politique et théâtre. Vous êtes lyrique, c'est votre droit le plus absolu, mais moi, je préfère les gens qui travaillent dans cet hémicycle. C'est notre cas.

Vous parlez du faible score de cette élection. Oui, on l'a tous constaté, dans toutes les grandes villes d'ailleurs : 28,54 % à Nice, 32 % à Marseille, 31 % à Cannes, 30 % à Antibes. Oui, je le regrette autant que vous, parce que s'il y avait eu plus de votants, ma victoire aurait été encore plus belle. Je constate que les Toulonnaises et les Toulonnais qui sont venus voter, comme vous l'avez signalé, se sont exprimés et qu'il y a entre moi et vous un stade Mayol plein qui chante, avec près de 15 000 personnes, ce qui n'est pas rien. Vous l'avez dit, j'ai une expérience politique. Je n'ai pas toujours eu l'avance dans mes différentes élections, que j'ai eue cette fois. Avec toute mon équipe, j'en suis satisfait et je dis comme vous que je regrette que bon nombre de Toulonnaises et de Toulonnais ne se soient pas déplacés, pour des raisons qui leur sont personnelles, car j'en suis certain, la différence aurait été encore plus forte.

Regardez, Monsieur NAVARRANNE, on donne aux sondages la part qui est faite. Le journal local a fait un sondage un an avant les élections. Vous étiez sondés à 15 % sur 1 000 personnes. Vous faites moins que l'Amiral WAQUET, puisque vous perdez un peu plus de cinq points et de ce fait, vous perdez deux Conseillers municipaux. Vous étiez six, vous revenez à quatre. Vous n'avez pas gagné, vous avez perdu.

Vous savez, le matin, je me lève tôt et je lis le journal. Je lisais ce matin l'élection de votre responsable à Fréjus. Il avait une bonne citation. Il citait le philosophe Cioran et son livre *La tentation d'exister*. Cioran disait : « *On dit parfois que la grandeur en politique est de savoir rester digne dans la défaite.* » Pour ma part, je conclurai là-dessus : essayez de tenir compte de la recommandation de votre responsable.

Une petite allusion au nombre de votants. Vous avez fait un recours, avec près de 15 000 voix d'écart. En 2015, Monsieur NAVARRANNE, vous vous êtes présenté aux régionales. Vous avez changé de département, en vous disant que peut-être vous auriez plus de chance de gagner dans les Hautes-Alpes, que dans le Var. Vous avez perdu, mais Monsieur NAVARRANNE, une précision : vous avez été élu avec 17,60 % des inscrits. Ça ne vous a pas choqué, vous siégez au Conseil régional avec toute votre légitimité.

Monsieur NAVARRANNE, vous n'avez pas la parole, ne commencez pas. Vous allez me trouver, comme vous m'avez trouvé pendant six ans. Allez-y, c'est un plaisir de vous avoir. D'ailleurs, je souhaite avoir toujours des adversaires comme ça et je vous donne rendez-vous dans six ans. Essayez d'être un peu plus modeste et vous verrez que les choses iront mieux. Si vous ne l'êtes pas, vous me trouverez, comme vous m'avez toujours trouvé.

Monsieur REBEC, bien sûr, vous avez la parole. On va s'affronter une fois de plus en tant que Maires, Monsieur NAVARRANNE.

M. REBEC :

Mesdames et Messieurs, le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars et à Toulon, il a donné les résultats officiels qu'on connaît et que M. FALCO vient de rappeler. Les membres de « Toulon en commun, liste citoyenne, écologiste, sociale et solidaire » pourraient être démotivés. C'est loin d'être le cas. On pourrait laisser filer, laisser couler le fleuve, laisser passer ce mandat. Ce sera le quatrième pour le Maire sortant à nouveau candidat, en attendant que ces six ans se déroulent mollement, sans originalité, sans ambition pour notre ville à la hauteur des enjeux.

Ce n'est pas notre disposition d'esprit. Ce que nous voulons, c'est servir les Toulonnais. Pour cela, bien sûr, nous voterons pour les délibérations que vous proposerez, si elles nous semblent aller dans le bon sens. Surtout, nous défendrons les idées de notre programme, ce programme que des centaines de Toulonnaises et de Toulonnais ont bâti au fil des mois, avec nous, pour que l'ensemble de la population comprenne que nous sommes l'alternative écologique et humaine. Si ce n'est pas cette fois, ce sera la prochaine.

Parce qu'il y a urgence climatique et une chute dramatique de la biodiversité, nous proposerons tout ce qui ira dans le sens de la transition écologique. Parce qu'il y a urgence sociale, nous proposerons tout ce qui permettra de corriger les inégalités sociales, avec les moyens de la commune, à Toulon, sur le logement, le revenu, la culture, l'éducation et j'en passe. Enfin, parce qu'il y a urgence à développer la démocratie locale, nous proposerons tout ce qui permettra d'associer le maximum de Toulonnaises et de Toulonnais à la réflexion, à la décision, à la vie politique de notre territoire. C'est pourquoi, à chacun des conseillers municipaux ici présents, nous proposons de ne pas voter l'habitude, mais la créativité, l'alternative écologique, sociale et démocratique.

Aujourd'hui, c'est un vote à bulletins secrets, pas à main levée. Personne ne vous surveille, exprimez-vous librement, faites appel à votre conscience, utilisez votre libre arbitre. Pour que l'ensemble des habitants de cette ville vive mieux, nous vous proposons de voter Guy REBEC.

M. FALCO :

Monsieur REBEC, j'ai entendu des rires et moi, ça me fait sourire. Effectivement, vous avez certainement été surpris par le score que vous avez fait : 31 000 votants, 2 835 voix. Je crois que les choses sont claires. Vous avez fait une campagne électorale naturelle et ce programme, vous l'avez proposé aux Toulonnaises et aux Toulonnais. Nous, nous sommes de retour à cinquante, pas avec deux de moins. Vous voudriez que mes collègues élus par les Toulonnaises et les Toulonnais, avec 19 000 voix... On a tous regretté le faible taux de votants, mais ce n'est pas la première fois. Aux législatives de 2017, les deux Députés toulonnais ont été élus avec 34 % de participation. Je n'ai pas dit qu'ils n'avaient pas la légitimité d'être élus. Ils sont élus, c'est la République. C'est beau, la République. On est élu par la volonté du peuple, c'est beau, la République. Libre à vous de faire appel à mes collègues. Si vous en êtes là, c'est que vous avez été déçu par votre

score. Vous dites : « Toulonnaises et Toulonnais, vous ne m'avez pas soutenu. Que la majorité élue par Hubert FALCO me soutienne. Allez, on va voir. »

Vous êtes donc candidat, Monsieur ?

M. REBEC :

Je suis candidat pour « Toulon en commun ».

M. FALCO :

Pour l'instant, j'ai reçu la candidature d'Hubert FALCO, de M. NAVARRANNE et de M. REBEC. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? S'il n'y a pas d'autre candidature, conformément à la loi, je vais faire procéder aux opérations de vote.

Pour ce qui concerne le dépouillement, je propose à Mme LEVY de présider le bureau de vote. La liste que je menais a droit à deux membres, par le fait que nous sommes cinquante. Avec la benjamine, je désigne M. MORENO pour représenter la liste « Pour Toulon, toujours plus forts ensemble ». Je demande à M. MORENO de venir s'asseoir au bureau de vote.

Je souhaiterais un membre de la liste « La force du renouveau pour Toulon ». Qui désignez-vous ?

M NAVARRANNE :

Mme ROUSSEL.

M. FALCO :

Madame ROUSSEL, vous pouvez venir vous asseoir au bureau de vote. Un membre de la liste « Toulon en commun, liste citoyenne, écologiste sociale et solidaire ».

M REBEC :

Ce sera Mme BRUNEL.

M. FALCO :

Madame BRUNEL, je vous invite à venir au bureau de vote. Un membre de la liste « Un vrai cap pour Toulon ». M. DEPALLENS. Je demande à M. DEPALLENS de rejoindre le bureau de vote.

Vous avez du gel, des gants et ceux qui le souhaitent peuvent mettre un masque. Je vous demande clairement, pour respecter les règles sanitaires, de respecter un circuit, pour éviter de vous croiser. Nous avons quatre personnes de la sécurité civile pour vous orienter. Elles sont prêtes à vous donner du gel, des gants, chaque fois que vous le souhaitez.

Le scrutin est ouvert. Vous avez un isolement, pour ceux qui veulent y aller. Vous voudrez bien déposer votre bulletin dans l'urne à l'appel de votre nom. L'appel de vos

noms sera fait par Mme LEVY. Je propose au premier rang de se lever et de procéder au vote. Je crois que le premier rang va de Monsieur. FALCO à Madame DIR. Madame LEVY, si vous voulez appeler les votants.

— *Il est procédé au vote à bulletins secrets* —

M. FALCO :

L'isoloir n'est pas une obligation, Madame ROUSSEL. Vous êtes novice, mais vous apprendrez. Vous verrez, vous apprendrez à me connaître aussi. Moi, je ne suis pas novice. La volonté du peuple. C'est beau, la République.

Mme.LEVY :

Le scrutin est clos

M. FALCO

Je demande au scrutateur et au secrétaire de séance de procéder au dépouillement. Ensuite, Madame LEVY, vous me communiquerez le résultat des votes. Je propose qu'une seule personne soit chargée de la manipulation des bulletins au moment du dépouillement. Madame LEVY, faites procéder au dépouillement. Allez-y, Monsieur MORENO.

— *Il est procédé au dépouillement* —

Mme.LEVY :

Je vais donner lecture des résultats. Inscrits 59, votants 59, bulletins blancs 2, suffrages exprimés 57. Ont obtenu : Monsieur FALCO 50 voix, Monsieur NAVARRANNE 4 voix et Monsieur REBEC 3 voix. La majorité absolue de 29 voix étant acquise, je proclame Monsieur Hubert FALCO Maire de Toulon.

— *Applaudissements* —

— *Monsieur Hubert Falco ceint son écharpe* —

Résultat du vote :

Inscrits : 59

Votants : 59

Blancs : 2

Exprimés : 57

Majorité absolue : 29

M. FALCO : 50 VOIX

M. NAVARRANNE : 4 VOIX

M. REBEC : 3 VOIX

Est élu:

M. FALCO avec 50 VOIX

M. FALCO

Merci. Tout d'abord, je voudrais remercier les 49 collègues de mon équipe municipale qui m'ont élu, ce matin, maire. Je voulais apporter mes respectueuses salutations aux membres de l'opposition.

C'est avec une réelle émotion que je prends, toujours, la parole devant le nouveau Conseil Municipal en tant que Maire. Mes chers collègues, il s'est écoulé 72 jours depuis le premier tour du scrutin. C'est une première, dans l'histoire de la Cinquième République. La Loi du 23 mars 2020, plaçant la France en état d'urgence, a confirmé les résultats du premier tour des municipales. Et nous ne pouvons que nous en réjouir puisque 30 143 communes, dont seulement 6 grandes villes, ont d'ores et déjà choisi leur maire.

Les Conseils municipaux peuvent renouer avec une gouvernance beaucoup plus conforme à nos institutions car, durant ces 72 jours, le gouvernement a, par ordonnance, donné pouvoir aux maires d'exercer certaines compétences énumérées par l'article L. 21-2022 du Code général des collectivités territoriales sans passer par les organes délibérants.

Ce matin, en ordre de marche, le Conseil municipal retrouve ainsi son rôle plein, entier, dans le cadre de la gestion communale car, depuis le 15 mars, les maires, mis à contribution, ont dû assumer l'exécutif communal dans des conditions que la démocratie n'a jamais connues, les plongeant, parfois, en plein brouillard, à cause d'un manque de lisibilité et de directives nationales claires.

À Toulon, nous l'avons fait au quotidien, en mode restreint, en cellule de crise, avec une équipe resserrée, pour répondre aux règles sanitaires. Nous l'avons fait grâce à un personnel municipal dévoué, qui a su montrer toute sa réactivité. Je vous assure que c'est vraiment en mettant les mains dans le cambouis qu'on prend de l'épaisseur. Nous l'avons fait dans les règles définies par la République. Républicain que vous êtes, républicain que je suis, pour ma part, j'en suis persuadé, dans notre pays, la France, il ne peut pas y avoir 36 000 républiques, mais une seule et même République française.

Un maire, en étant réactif pour sa commune, a toujours la volonté d'être utile, sans toutefois – c'est la règle – décider à la place de ceux qui nous gouvernent. Le rôle et le devoir des maires pour servir au mieux leurs concitoyens, c'est d'accompagner, sur le territoire, les mesures prises nationalement, dans le respect des règles, des lois, en s'adaptant, en anticipant, en essayant d'être à la fois imaginatifs, pragmatiques, toujours avec un esprit d'initiative, un esprit de solidarité, toujours au service de l'intérêt général et de la vie des gens.

Le monde a traversé, au regard du nombre de pays touchés, la plus grave crise sanitaire de son histoire. Pour la première fois, nous avons assisté à la mise à l'arrêt quasi total de l'économie, dans presque tous les pays riches. Cette pandémie a aussi révélé le manque de coopération mondiale. Elle a révélé aussi que nous, Français, nous avons et nous avons perdu notre indépendance. J'en veux pour preuve l'approvisionnement en masques, en respirateurs et en tests.

Cette crise, mes chers collègues, est l'épreuve d'une génération. Elle nous rappelle par sa soudaineté, sa brutalité, son caractère quasi universel, son expansion, que

l'histoire peut être tragique. Je veux tout d'abord avoir une pensée pour les près de 29 000 victimes et présenter mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu un proche emporté par le Covid. Cette crise a aussi démontré, dans sa gestion, que l'humain est beaucoup plus important que tous les systèmes lourds, centralisés, souvent, trop souvent désorganisés. Elle a démontré que la fin de la centralisation parisienne s'impose. Aujourd'hui, je pense qu'on ne doit plus décider que d'en haut.

Nos soignants ont assuré leur mission avec courage, professionnalisme, compétence, et nous les en remercions du fond du cœur, vivement. Je voudrais saluer les soignants qui sont dans cette salle et qui ont fait honneur à la ville de Toulon. A travers eux, c'est l'ensemble des collègues soignants, vos collègues soignants, qu'on souhaite, du fond du cœur, remercier.

Cette crise a également confirmé, comme nous le savions déjà, que nos services hospitaliers ont besoin d'être renforcés. Leur modernisation, tout comme le soutien aux personnels soignants, depuis trop longtemps démunis, doivent devenir une priorité nationale urgente. Cette période particulière rappelle aussi, à tous, l'importance du rôle de nos services publics, les services publics du quotidien, indispensables à la vie des gens. Ces services ont assuré leur mission, grâce au sens des responsabilités de femmes et d'hommes que je souhaite également remercier vivement.

Ces services publics, qualifiés par certains d'invisibles, ont travaillé courageusement, à la vue de tous. La crise a souligné leur caractère indispensable, leur noblesse, leur sens du travail dans cette période. Des métiers aussi, pour la plupart, à tort dévalorisés, d'ordinaire, se sont révélés être essentiels. Il est donc indispensable, aujourd'hui, de mieux les reconnaître.

Cette crise a enfin démontré la valeur des Français. En se confinant, en se protégeant, avec engagement, civisme, discipline, nos concitoyens ont aidé les soignants dans la lutte contre le Covid-19, comme l'ont fait également de nombreux et merveilleux bénévoles qui, dans des domaines variés, se sont engagés au service du bien commun, au service de la solidarité. Ne perdons jamais de vue, dans cette période, et surtout après, que protéger des vies humaines est une priorité essentielle.

Le 15 mars 2020, les Toulonnaises et les Toulonnais ont choisi de m'exprimer, une nouvelle fois, clairement et nettement leur confiance dès le premier tour du scrutin. En m'élisant pour la quatrième fois, en me donnant la majorité dans l'ensemble de nos quartiers, dans les 128 bureaux de vote de la ville, ils me donnent la possibilité, par ce beau message de cohésion démocratique et de confiance, de continuer à présider à la destinée de Toulon, à la tête d'une équipe de femmes et d'hommes, également élus à mes côtés, dont, pour près de 50 % d'entre eux, ce sera le premier mandat.

C'est aussi la marque, sans équivoque, d'une large adhésion à la ligne que nous nous sommes tracée et au programme, mes chers collègues, que nous avons développé. Par ce vote incontestable, les Toulonnais font de moi le seul maire de ville-centre élu au premier tour dans les 22 grandes métropoles françaises. Cette marque de reconnaissance et de fidélité est, pour moi, un immense honneur, mais aussi, croyez-moi, une source de profonde émotion.

Merci du fond du cœur à toutes celles et à tous ceux qui, dans cette élection, m'ont apporté leur soutien afin d'accompagner et de dessiner de nouveaux horizons pour l'avenir de notre ville. Qu'ils sachent que nous aurons à cœur de ne pas les décevoir en conciliant la construction collective d'une vision du futur avec les préoccupations concrètes de nos concitoyens. Pour cela, nous saurons nous appuyer sur un engagement collectif.

Personnellement, je mettrai, comme je l'ai toujours fait, tout mon cœur, toute mon énergie, qui est grande encore, croyez-moi, pour faire en sorte que chaque Toulonnaise et chaque Toulonnais en retirent une source de satisfaction et de fierté, sans jamais oublier, mes chers collègues, c'est une leçon, qu'une fois élus, nous sommes au service de tous. Nous sommes les élus de toutes et de tous.

Notre ambition est grande, même si cette mandature qui s'ouvre saura tirer les enseignements de ce que nous venons de vivre. C'est avec volonté que nous allons poursuivre, à Toulon, notre politique et ce, malgré les difficultés que vont rencontrer toutes les collectivités de France, car nos finances vont connaître des vrais, des rudes contrecoups occasionnés par cette terrible crise sanitaire.

Face à l'impact financier de la crise, il est souhaitable, indispensable que l'ensemble des collectivités françaises puisse obtenir un plan d'aide de l'Etat. On ne peut pas demander, aux territoires, de s'engager pleinement et ne pas les soutenir. L'Etat doit être et sera, j'en suis persuadé, au rendez-vous du partage financier.

Aujourd'hui, il y a beaucoup moins de ressources qu'à l'accoutumée, des pertes de recettes drastiques, des dépenses exceptionnelles et lourdes, occasionnées, comme je le disais, par cette crise, dépenses qui s'imposaient et qui s'imposent dans l'intérêt de nos concitoyens. Car effectivement, l'Etat s'est appuyé largement sur les territoires et les élus locaux.

Devant cette situation, toutefois, un constat : grâce à nos efforts précédents et notre crédibilité financière, il est réconfortant pour notre collectivité de pouvoir aborder l'ensemble de ces difficultés avec une situation financière saine, due à la gestion passée, avec un faible endettement – nous sommes la quatrième ville la moins endettée de France – une épargne forte qui nous a toujours permis, dans les mandats précédents, de dégager un autofinancement important.

C'est la raison pour laquelle, malgré toutes les difficultés liées à cette situation exceptionnelle, nous avons la volonté, au cours de ce mandat, de ne pas mettre en place une politique de repli mais, bien au contraire, d'afficher notre ambition. Une belle ambition pour Toulon qui doit, plus que jamais, continuer à cultiver l'esprit d'ouverture :

- une ouverture sur la connaissance, la créativité, la formation, l'économie, la recherche,
- une ouverture s'appuyant sur une métropole dynamique, avec des acteurs et des équipements de pointe, tous au service de la vie de nos concitoyens,
- une ouverture s'appuyant sur la poursuite de la revitalisation de notre centre-ville, la poursuite de cette revitalisation, et de nos quartiers aussi, en donnant l'envie d'y aller, d'y flâner, d'y consommer, d'y vivre, avec une véritable stratégie de reconquête et de regain d'attractivité.

D'ailleurs, dès la fin du confinement, la rénovation de la place Vatel a débuté récemment et va bientôt compléter les 68 rues et places déjà totalement restaurées.

- une ouverture sur un modèle nouveau, indispensable à la réussite des transitions écologique, économique, sociale et démocratique, qui doivent façonner le monde de demain.
- une ouverture sur le développement du numérique, qui doit être considéré, aujourd'hui, comme un service public,
- une ouverture sur notre environnement naturel, toujours sur sa protection, sur les challenges liés au défi climatique qui permettent une amélioration de notre qualité de vie.
- une ouverture, enfin, sur la Méditerranée avec un grand projet pour valoriser notre littoral.

Oui, mes chers amis, notre projet exprime une belle ambition. Nous devons le mettre en œuvre comme nous l'avons toujours fait, avec méthode, sérieux, volonté, et surtout, mes chers collègues, surtout, surtout, toujours, toujours, toujours beaucoup de travail.

Cette ambition, mes collègues élus, je vous demande de la porter avec force, croyez-moi, parce qu'elle est légitime. Vous êtes légitime. C'est l'ambition de tous ceux qui veulent continuer à tirer cette ville vers le haut, tous ceux qui veulent continuer à en faire une ville attractive, dynamique et solidaire. Cette ambition est partagée parce que nous l'avons forgée ensemble au cours des mandats précédents, avec mes équipes successives, et que c'est celle, tout simplement, que nous voulons pour nos enfants.

C'est l'ambition d'une ville centre qui joue son rôle au cœur d'une métropole intelligente, agile, dynamique et solidaire. Je le rappelle, malgré un contexte encore jamais connu, nous n'allons pas renoncer à notre ambition, mais il y aura un avant et un après Covid.

Il va nous falloir désormais nous adapter, changer de comportements. Il va falloir changer nos habitudes, nous réinventer, avec chacun sa méthode. Croyez-moi, changer n'est pas une option, c'est une obligation. Nous devons aussi retenir que cette période difficile nous aura permis de nous retrouver nous-mêmes, de faire le point. Elle nous a surtout rappelé la valeur inestimable de la vie.

Pour reconquérir une partie de nos libertés, nous allons devoir changer notre façon de voir les autres, de réinventer nos rapports sociaux. Nous allons devoir cultiver, plus que jamais, l'humain, l'humilité. Avec un véritable changement de culture, avec la volonté d'un effort commun, nous allons tout simplement vivre et travailler autrement,

Avec la volonté d'un effort commun, nous avons le devoir de reconstruire une société de bien commun avec toujours plus de solidarité. Croyez-moi, les solidarités naturelles existent, il faudra les encourager. La cohésion sociale deviendra une priorité.

Il faudra que toutes ces décisions soient prises avec toujours plus de rigueur, toujours plus de travail, de modestie – c'est important la modestie – d'écoute, de fraternité. Il va falloir, comme je l'ai toujours souhaité, travailler, travailler en

équipe pour sauvegarder ce qui pourra l'être. Oui, nos modes de vie seront bouleversés durablement et nous devons les aborder avec un dialogue accru avec les autres, avec tous les autres qui font la cité.

Nous devons également relancer notre économie pour rebondir avec des réseaux plus forts, mieux interconnectés. Nous devons reconstruire, repartir car l'espoir d'en sortir est immense. Il est aussi impératif de ne pas plonger nos entreprises, nos artisans, nos commerçants dans l'incertitude complète.

Mes chers collègues, pour reconstruire, il faut donner envie. Rebondir, repartir, je vous engage à ce que nous le fassions avec courage, tous ensemble, en conservant, bien sûr, nos différences, mais en nous inscrivant dans une démarche constructive et solidaire, dans un véritable esprit d'unité et de responsabilité, qui ne devra pas s'arrêter une fois les épreuves passées. Car l'expérience nous le démontre, quand un péril s'éloigne, les comportements reviennent, hélas, bien souvent à l'identique.

Aussi, mes chers collègues, gardons espoir en l'avenir, sans oublier l'essentiel de ce qui fait la vie, démontrons que nous sommes tous capables de relever ces défis grâce à un élan collectif. C'est la somme des volontés individuelles qui conduira à une démarche politique forte et rapide.

Avec toute mon équipe soudée, solidaire, nous en avons plus que jamais la volonté. C'est ce qu'attendent de nous nos concitoyens.

Finalement, on pourrait conclure pour évoquer, ce que beaucoup évoquent aujourd'hui, le Monde d'Après, on pourrait conclure en faisant référence à un chanteur que j'aime beaucoup, à une chanson de Christophe Maé. Je ne vais pas vous la chanter, je vais vous la lire. Il dit dans une de ses chansons : « Il est où, le bonheur ? ». Eh bien, il est devant nous, chez nous. A nous de trouver le bonheur dans notre environnement assez proche. N'essayons pas de le retrouver ou de le trouver ailleurs, assez loin et souvent trop loin !

Vive Toulon !
Vive la République !
Vive la France !

0.0.2

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

M. FALCO :

Mes chers collègues, nous allons poursuivre l'ordre du jour avec la fixation du nombre d'adjoints au Maire. Le 15 mars 2020, le renouvellement intégral du Conseil municipal est intervenu au terme du premier tour de l'élection municipale. Après l'élection du Maire, il convient de fixer le nombre d'adjoints au Maire. Conformément aux articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. L'effectif du Conseil municipal s'élève à 59 élus. Ainsi, le nombre maximum de postes d'adjoint s'établit à 17. Par ailleurs, conformément à l'article L.2122-2.1 du même Code, cette

limite peut donner lieu à un dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, dans la limite de 10 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Il est donc proposé, comme c'était le cas dans la précédente mandature, de fixer le nombre d'adjoints à 22, dont 5 adjoints seront chargés principalement des quartiers.

Monsieur NAVARRANNE, vous savez que je vous donne avec plaisir la parole chaque fois que vous la réclamez, mais laissez-moi terminer. Quand j'ai terminé, je vous donne la parole, mais je n'ai pas terminé. Je vois votre précipitation à faire votre prose. Je ne me précipite pas, mais vous aurez la réponse. Laissez-moi terminer.

Nous allons procéder au vote à mains levées, puisque la loi autorise le vote à mains levées. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Cette délibération est donc adoptée. Je demande à l'administration de procéder à la télétransmission, au contrôle de légalité et à l'affichage de notre délibération.

Avant de faire cinq minutes de retrait pour permettre à l'administration de procéder à cette télétransmission, je donne la parole à ceux qui me la demandent. Monsieur NAVARRANNE, vous m'avez demandé la parole, vous l'avez.

M. NAVARRANNE :

Merci, Monsieur le Maire et nous acceptons effectivement tout à fait le vote à main levée. Vous m'avez tout à l'heure répondu, en reprenant David RACHLINE. J'ai eu un moment d'espoir, j'ai cru que vous alliez me dire qu'il menait une bonne politique et que le monde d'après, votre monde d'après, c'était de faire de la politique comme David RACHLINE. Hélas, vous n'avez repris de lui qu'une citation. Et puis j'apprécie, quand vous citez certains chanteurs. J'ai cru un moment que vous alliez citer une chanteuse toulonnaise qui fait honte à notre ville : Camélia JORDANA, chanteuse bien minable qui s'est fait son petit coup de pub. En étant Toulonnaise de naissance et en faisant souvent référence à notre ville, elle est très certainement une véritable honte dans les propos qu'elle a tenus, la plus grande honte étant d'ailleurs, sur ce plateau de télévision, le mutisme, la léthargie des membres de l'audiovisuel public, animateurs compris qui étaient a priori d'accord avec cette sinistre jeune fille, à laquelle je ne ferai pas plus de publicité.

Monsieur le Maire, pour remettre les choses à l'endroit... Je ne dirais pas le bon Roi Dagobert et je ne dis pas cela pour votre écharpe qui est sur la mauvaise épaule, mais c'est sûrement l'émotion qui veut cela et je ne jouerai pas le Saint Eloi.

M. FALCO :

Je suis gaucher.

M. NAVARRANNE :

L'écharpe, ça ne dépend pas de la main par laquelle on écrit, mais ce n'est pas grave et encore une fois, je ne joue pas Saint Eloi avec le Roi Dagobert. Le nombre d'adjoints n'était pas à 22, il était à 21, tout du moins – acceptez-le – pendant 3 ans. Effectivement, un adjoint avait quitté la majorité. On lui a retiré ses délégations et on ne l'a pas remplacé. Vous avez travaillé, vous majorité municipale, avec 21 adjoints pendant 3 ans, plutôt bien travaillé, si l'on en croit les Toulonnais qui

sont allés s'exprimer et vous ont renouvelés. Là aussi, s'il y a un stade Mayol entre nous sur cette élection, il y a un stade Mayol entre votre élection de 2014 et maintenant, puisque vous avez perdu autant de voix que notre écart actuellement. Chacun a ses petites défaites. Monsieur le Maire, tout d'abord, pourquoi rester à 22, si pendant 3 ans, vous avez fait un excellent travail à 21 ?

Deuxième petite remarque, mes chers collègues. Depuis le 1^{er} janvier 2018, un transfert de compétences a eu lieu. La Métropole Toulon Provence Méditerranée a récupéré de grosses compétences, que la ville de Toulon n'a plus à gérer. Pour les Toulonnaises et les Toulonnais qui ne suivent pas forcément cette actualité administrative, je rappelle que le tourisme est maintenant géré par TPM. L'eau, le plan local d'urbanisme, les plages, le port, la mer sont gérés maintenant par TPM. La voirie est gérée par TPM. La lutte contre les incendies et les inondations est maintenant gérée par TPM. Le logement social et l'habitat sont maintenant gérés par TPM. Les ordures ménagères sont gérées par Toulon Provence Méditerranée.

Ainsi donc, on transfère des compétences à Toulon Provence Méditerranée. La municipalité a de moins en moins de dossiers à gérer et pour cause, les Conseils municipaux sont de plus en plus courts : une heure et demie. Vous verrez, mes chers collègues qui intégrez ce Conseil municipal, c'est le Conseil municipal le plus court du département. Même une commune de quarante habitants a plus de délibérations que nous et pourtant, on garde le nombre maximal d'adjoints. A croire que finalement, il y a des promesses qui sont faites, ce qui est somme toute légitime. On veut avoir autour de soi une équipe la plus grande possible, mais il n'est pas nécessaire d'être adjoint. Vos conseillers municipaux délégués sortants l'ont prouvé, sans être adjoints, ils peuvent pratiquer des délégations et efficacement, si on en croit aussi le tiers de Toulonnais qui est venu s'exprimer le 15.

Enfin, vous allez même plus loin, parce que vous allez taper dans les cinq adjoints supplémentaires pour les quartiers. Est-ce qu'un seul Toulonnais est capable de dire lequel des adjoints au Maire s'occupe de son quartier ? Etant titulaire, membre de deux Conseils de secteur ayant été réunis une fois en six ans, y a-t-il l'utilité de cinq adjoints supplémentaires ? Je ne dis pas qu'ils ne sont pas nécessaires, mais puisqu'ils ont plusieurs fonctions, plusieurs casquettes, qu'ils le font et qu'ils peuvent bien le faire, pourquoi actionner toujours les leviers pour que cela coûte toujours le maximum et finalement ne pas répondre tellement mieux aux sollicitations de nos administrés ?

Je vous demanderai, Monsieur le Maire, de bien vouloir rester à 17 adjoints ou a minima, d'en avoir 21, ce qui était votre effectif pendant 3 ans. Si les Toulonnais ont déterminé que vous avez bien géré, vous pouvez bien gérer avec 21. Un peu d'économies dans cette période de crise – et ce n'est pas que symbolique – ne feraient pas de mal.

Je vous remercie.

M. FALCO :

Monsieur NAVARRANNE, il est ainsi. Vous venez de vous exprimer une nouvelle fois, avec votre ego surdimensionné.

M. NAVARRANNE :

Franchement, les attaques personnelles...

M. FALCO :

Vous, vous ne vous gênez pas pour me comparer au Roi Dagobert. Vous me comparez au Roi Dagobert, alors je peux vous dire que vous avez un ego surdimensionné, c'est la vérité. Vous allez le voir sourire, il se regarde, il s'écoute, tout le spectacle.

M. NAVARRANNE :

On a été élu pour parler. On est la République, mais vous ne voulez pas entendre le discours d'un opposant. Vous êtes ridicule.

M. FALCO :

On a été élu pour parler, mais j'ai été élu pour vous répondre aussi.

M. NAVARRANNE :

Non, pas de manière aussi grotesque et méprisante. Le monde d'après, c'est maintenant, pour vous.

M. FALCO :

Vous n'êtes pas le monde d'après, vous ne l'avez pas compris ? Je peux aller au-delà. Vous parlez des différences d'élections. Vous en avez parlé et fait référence aux élections passées. Vous faites un score plus mauvais que votre collaborateur, plus mauvais qu'à la Seyne, plus mauvais à la Valette, plus mauvais qu'à Six-Fours !

M. NAVARRANNE :

On fait moins 2 000 voix, mais ce n'est pas grave. Répondez sur le fond.

M. FALCO :

Remettez-vous en question, Monsieur NAVARRANNE. Je parlais d'humilité, alors essayez d'avoir un peu d'humilité, Monsieur NAVARRANNE. On va garder le nombre d'adjoints, comme l'a gardé votre référence M. RACHLINE hier. Il a une communauté d'agglomération et a désigné le nombre d'adjoints qui correspondait à la ville de Fréjus. Il n'a pas diminué son nombre d'adjoints, il a diminué ses compétences. Pourquoi ? Quel qu'il soit, un Maire a envie que ses élus travaillent sur le terrain, aillent sur le terrain, dans les quartiers. C'est ce qu'attendent de nous les Toulonnaises et les Toulonnais. C'est la raison pour laquelle ils nous ont donné la majorité. Vous pouvez dire qu'on a mal travaillé, c'est votre avis. Vous, vous avez bien travaillé, mais en attendant, vous faites 4 000 voix. Moi, j'ai mal travaillé, j'ai fait 19 000 voix. Voilà la réalité, Monsieur NAVARRANNE. Il va falloir que vous l'acceptiez, cette réalité. Je vais vous la faire accepter pendant six ans encore, croyez-moi. Je vous retrouverai chaque fois, à chaque échéance, pour vous remettre à votre place, avec les Toulonnaises et les Toulonnais.

Oui, on en avait 22 et oui, un adjoint a décidé de quitter la majorité. Voyez ce qu'il est devenu. Je l'avais prévenu, quitter la majorité, c'est quitter un collectif. C'est ce collectif, auquel les Toulonnaises et les Toulonnais font confiance. Quand on se présente seul, on fait 3 %. Quand on se présente avec le Maire, on fait 60 %. Elle est là, la vraie différence, Monsieur NAVARRANNE. C'est le travail du Roi Dagobert. Croyez-moi, il travaille beaucoup. Je me lève très tôt le matin, je me couche très tard le soir, Monsieur NAVARRANNE et ce n'est pas fini, croyez-moi. Votre manière de faire me donne encore plus d'énergie.

M. NAVARRANNE :

Tant mieux !

M. FALCO :

Oui, tant mieux. Nous allons faire voter 22 adjoints, que ça vous plaise ou que ça ne vous plaise pas. Madame, vous avez la parole, avec beaucoup plus de calme.

Mme BRUNEL:

Oui, ce sera une intervention brève et posée qui restera sur le sujet. Je voulais simplement expliquer notre vote. Nous avons soutenu la désignation d'adjoints délégués aux quartiers. Nous sommes favorables au fait que des adjoints soient en charge de la relation avec les habitants, au plus près des habitants, des commerçants, des travailleurs, des usagers et des différents quartiers. C'est soucieux de cette meilleure représentativité de la population toulonnaise, que nous avons soutenu ce choix. D'ailleurs, nous l'avions proposé à travers des Assises des quartiers, au sein de notre programme. Pour compléter, nous aimerions que ces adjoints présentent régulièrement le bilan de leurs actions sur les quartiers.

Je vous remercie.

M. FALCO :

Ils le feront, Madame. Vous serez d'ailleurs invités à travailler avec ces adjoints. Vous y aurez toute votre place. Ce qui compte, c'est d'être les élus de tous et de toutes, avec tous et avec toutes. Vous y aurez toute votre place, dans un esprit – je n'en doute pas – qui sera constructif et pas polémique.

Vous savez, j'ai une expérience qui me permet de répondre à la polémique, mais aussi d'encourager un esprit constructif et collectif, sans perdre nos différences, en gardant nos convictions. C'est un esprit constructif, dans l'intérêt de la ville de Toulon. Ceux qui ne l'ont pas encore compris après ce qu'on vient de vivre vont encore régresser, croyez-moi. Les Toulonnaises et les Toulonnais observent, comme les Françaises et les Français observent. Il n'y a pas de miracle dans la vie, c'est toujours le travail qui est reconnu. On a six ans à travailler ensemble et je souhaite qu'on le fasse dans un esprit collectif, auquel vous serez totalement intégrés.

Merci, Madame, pour votre intervention.

Mme BRUNEL:

Je vous remercie.

M. FALCO :

Est-ce que l'administration a eu le temps de transmettre au contrôle de légalité ou je suspends la séance ? Allez-y, je me régale. Je suis un battant sportif. Mes chers collègues, j'en ai eu des débats et des adversaires autres.

L'article 0.0.2 EST ADOPTÉ A LA MAJORITE ABSOLUE
POUR de la MAJORITE MUNICIPALE
CONTRE de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE et
M. NAVARRANNE
POUR de M. REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL
POUR de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

0.0.3

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

M. FALCO :

Mes chers collègues, on va maintenant procéder à l'élection des adjoints. Je vous rappelle que l'élection des adjoints a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue. Conformément à l'article L.2122-4 du Code général des collectivités territoriales, la désignation des adjoints a lieu au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Chaque liste doit comporter au plus autant de candidats que d'adjoints à désigner. Aucune disposition n'interdit de présenter des listes incomplètes. Je propose aux groupes...

Intervention hors micro de M. NAVARRANNE

M. FALCO :

Vous me laissez terminer.

M. NAVARRANNE (intervention hors micro) :

On n'a pas voté sur le nombre d'adjoints.

M. FALCO :

Si, on a voté à mains levées sur le nombre d'adjoints.

M. NAVARRANNE (intervention hors micro) :

Est-ce qu'on est pour la fixation du nombre d'adjoints à mains levées ? On n'a pas voté pour ça. Est-ce que l'on a accepté que ce soit voté à mains levées ?

M. FALCO :

Je vais terminer, Monsieur NAVARRANNE. Asseyez-vous. Vous n'êtes pas trop mal, calme. Chaque liste doit comporter au plus autant de candidats que d'adjoints à désigner. Aucune disposition n'interdit de présenter des listes incomplètes.

Avant de laisser à chaque groupe la possibilité de déposer auprès du Maire des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire, je vais demander à l'assemblée communale de voter le nombre d'adjoints. Qui est pour 22 adjoints ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Comme ça, un pourra en désigner 44, parce que ça fait deux fois qu'on vote. Autrement, il est encore capable d'aller faire un recours au tribunal administratif.

Je laisse cinq minutes à chaque liste, pour déposer auprès du Maire des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire. Je lève la séance cinq minutes.

La séance est suspendue.

M. FALCO :

Chers collègues, je reprends la suite de cette séance. Pour l'instant, j'ai reçu une liste pour « Toulon, toujours plus forts ensemble ». Je vais reconstituer le bureau de vote. Il n'y a qu'une liste. Madame LEVY, faites procéder au vote. Il y a des bulletins blancs à disposition. Tu veux bien remettre l'urne ? Autrement, on va vous accuser de bourrer les urnes, Madame LEVY.

De la même manière, je souhaiterais qu'il n'y ait qu'une seule personne qui manipule les bulletins au moment du dépouillement. Vous pouvez dépouiller, merci.

— Il est procédé au vote à bulletins secrets —

Mme.LEVY :

Le scrutin est clos

M. FALCO

De la même manière je souhaiterais qu'il n'y ait qu'une seule personne qui manipule les bulletins au moment du dépouillement. Vous pouvez dépouiller merci.

— Il est procédé au dépouillement —

M. FALCO

L'élection des adjoints, inscrits 59, votants 59, bulletins blancs 8, suffrages exprimés 51, majorité absolue 26, la liste « Pour Toulon toujours plus forts ensemble » a obtenu 51 voix. La majorité absolue étant acquise au premier tour de scrutin, sont donc élus en tant qu'adjoints dans l'ordre de la liste et je vais leur demander de venir près de moi : M. CHENEVARD, Mme MASSI, M. CAVANNA, Mme TURBATTE, M. TAINGUY, Mme PIN, M. JEROME, Mme ANDREOTTI, M. CAZAUX, Mme JANVIER, M. MAHALI, Mme MONDONE, M. DE SAINT-SERNIN, Mme AUDIBERT, M. BONNET, Mme CHAMBON, M. MORENO, Mme BERARD, M. CHARRETON, Mme DEPALLENS, M. MASCARO, Mme GHERARDI.

— Monsieur Le Maire appelle les adjoints et leur remet leurs écharpes —
— Applaudissements —

Résultat du vote :

Inscrits : 59

Votants : 59

Blancs : 8

Exprimés : 51

Majorité absolue : 26

Sont élus :

La liste « Pour Toulon, toujours plus forts ensemble » avec 51 VOIX

POUR TOULON, TOUJOURS PLUS FORTS ENSEMBLE

- M. CHENEVARD	1 ^{er} Adjoint
- Mme MASSI	2 ^{ème} Adjoint
- M. CAVANNA	3 ^{ème} Adjoint
- Mme TURBATTE	4 ^{ème} Adjoint
- M. TAINGUY	5 ^{ème} Adjoint
- Mme PIN	6 ^{ème} Adjoint
- M. JEROME	7 ^{ème} Adjoint
- Mme ANDREOTTI	8 ^{ème} Adjoint
- M. CAZAUX	9 ^{ème} Adjoint
- Mme JANVIER	10 ^{ème} Adjoint
- M. MAHALI	11 ^{ème} Adjoint
- Mme MONDONE	12 ^{ème} Adjoint
- M. DE SAINT-SERNIN	13 ^{ème} Adjoint
- Mme AUDIBERT	14 ^{ème} Adjoint
- M. BONNET	15 ^{ème} Adjoint
- Mme CHAMBON	16 ^{ème} Adjoint
- M. MORENO	17 ^{ème} Adjoint
- Mme BERARD	18 ^{ème} Adjoint
- M. CHARRETON	19 ^{ème} Adjoint
- Mme DEPALLENS	20 ^{ème} Adjoint
- M. MASCARO	21 ^{ème} Adjoint
- Mme GHERARDI	22 ^{ème} Adjoint

M. FALCO :

Lors du prochain Conseil municipal, on essaiera de respecter des gestes barrières aussi et de trouver une place qui corresponde à chacun. Je demande aux membres du bureau de vote, à l'issue de la clôture de la séance, si ce n'est pas terminé, de ne pas oublier de se rendre à la table de l'administration pour signer les procès-verbaux et feuilles de proclamation des élections du Maire et des Adjointes. N'oubliez pas de venir signer.

Si vous voulez, je donne la parole tout de suite ou avant la charte des élus. C'est comme vous voulez.

Mr LEROY :

Plutôt avant la charte.

M. FALCO :

Volontiers.

Mr LEROY :

Au-delà des noms, ce sont les attributions des postes qui sont importantes. Je ne sais pas à quel moment les postes sont désignés.

M. FALCO :

Je vous explique, Monsieur, si vous le permettez.

Mr LEROY :

Je vous en prie.

M. FALCO :

Vous avez voté le nombre d'adjoints, les adjoints et ensuite, c'est moi qui donne les délégations, dans la semaine. Il n'y a plus besoin de vote pour les délégations, puisqu'elles sont données par le Maire. Dès lundis, j'attribuerai des délégations à mes Adjoints et à mes Conseillers municipaux délégués, par arrêté.

M. LEROY :

J'ai bien lu votre programme et au nom de « Toulon en commun », nous voulions vous demander que deux postes d'adjoint concernent spécifiquement deux attributions. La première, ce serait la vie démocratique locale et le développement de démarches participatives. Notre ville a vraiment besoin que les habitants soient consultés, participent aux choix et aux décisions. Nous aimerions qu'il y ait un adjoint délégué uniquement à ce sujet.

L'autre point, c'est l'urgence climatique et la transition écologique. C'est un axe fort de notre projet et vous vous êtes engagé à lutter contre cette urgence dans votre programme au sein de TPM. Selon nous, vous ne pouvez rien faire de moins que de nommer un adjoint sur ces questions absolument centrales, dont la crise sanitaire a encore relevé l'importance.

Nous espérons que vous allez donner ces deux postes de manière spécifique au jour de votre mandat.

M. FALCO :

Je prends acte de vos demandes. Merci, Monsieur.

Mr LEROY :

Merci.

M. FALCO :

Merci aussi pour la teneur de vos propos qui sont calmes et avec lesquels on peut discuter. Madame la Députée, vous pouvez vous mettre de l'autre côté qui a été désinfecté. Vous avez la parole.

Mme MUSCHOTTI :

Merci, Monsieur le Maire, mes chers collègues. Je joins M. DEPALLENS à mes propos et très rapidement, je tenais à vous exprimer mes félicitations, nos félicitations républicaines pour votre élection. Vous l'avez évoqué dans votre discours, je tenais aussi à remercier le personnel municipal qui dès le départ de cette crise sanitaire sans nom a su assurer ce qu'on appelle le maintien du service public. Une crise sanitaire encore actuelle, où nous allons petit à petit, je l'espère, trouver des portes de sortie, une crise économique qui ne fait que démarrer et qui appelle évidemment cette solidarité nationale, cette volonté d'à un moment donné dépasser ses appartenances partisans, pour aller toujours vers l'intérêt général.

Ça fait le lien très rapide avec le sens de mon propos, il y a le temps de la campagne électorale et puis il y a le temps de la prise de fonctions. Je tenais à vous exprimer ici, ce matin, notre volonté de contribuer dans le bon sens à la construction, à l'avenir de cette ville. Evidemment, nous sommes des élus d'opposition et nous restons des élus d'opposition, mais nous serons toujours dans cet esprit constructif, républicain qui aujourd'hui a un écho encore plus particulier. Même si nous sommes heureux de voir que nous allons mieux en France, que le département a été plutôt épargné par cette crise, gardons à l'esprit cette unité nationale fondamentale face à cette crise majeure, que nous commençons à peine à vivre.

Voilà simplement ce que je tenais à exprimer ce matin. Je vous remercie.

M. FALCO :

C'est un esprit que j'ai largement développé dans mes propos, que je souhaite pour tous. On peut garder ses convictions, ses différences. On parle de Toulon, de la vie de gens qui ont souffert pendant cette crise. Des Toulonnais sont morts, on a pensé à eux. Je suis persuadé qu'on est devant de grosses difficultés, de rudes difficultés, une crise économique qui sera très dure, qu'il va falloir affronter. Pour l'affronter, on a besoin d'un esprit constructif. Ça a été le but de mes propos et l'esprit constructif ne met pas de frein sur nos convictions et sensibilités différentes. On s'enrichit de la différence avec les autres. C'est ce que je souhaite. Merci, Madame.

0.0.4

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

M. FALCO :

L'ordre du jour n'est pas épuisé, puisque c'est nouveau, conformément à l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, lors de la première réunion du Conseil municipal, immédiatement après l'élection du Maire et des Adjoints, le maire doit donner lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous lis cette charte de l'élu local :

« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité, intégrité. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat, devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Je demande à l'administration de remettre à tous les Conseillers municipaux une copie de la charte de l'élu local et du chapitre du Code général des collectivités territoriales consacré aux conditions d'exercice des mandats municipaux. Bien sûr, il n'y a pas de débat sur cette charte de l'élu local. On la donne aussi à la presse.

— *La charte de l'élu local est distribuée à tous les Conseillers municipaux* —

CLÔTURE DE LA SÉANCE

M. FALCO :

L'ordre du jour étant épuisé, je vous remercie. C'est toujours une séance particulière, la séance de mise en place d'un Conseil municipal. C'est une séance qui procure beaucoup d'émotions. On ne change pas les hommes et les femmes. Il y a beaucoup de passions aussi parfois, je le regrette. Je vous remercie pour la bonne tenue de cette séance et vous donne rendez-vous pour travailler dans cet esprit lors du prochain Conseil municipal. Merci à tous et à toutes.

— *Applaudissements* —

Les membres du bureau, n'oubliez pas de venir signer.

— *La séance est levée à 12h15* —

--oooOOOooo--